

Séminaire : arts du XIXe siècle

Titulaire

Michel DRAGUET (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

HAAR-B4230

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Ce cours constitue un séminaire centré sur l'art du XIXe siècle. En 2023-2024, il portera sur l'oeuvre et la pensée du peintre symboliste belge Fernand Khnopff. Trois aspects sont donc au coeur du contenu : l'oeuvre de l'artiste, le mouvement symboliste duquel il ressortit et l'art belge de la période. Il est attendu des étudiants et étudiantes qui participent au cours la rédaction d'un travail scientifique, sous le format d'un article, composé et présenté selon les règles académiques telles qu'exposées durant les années de BA et telles qu'elles sont accessibles dans le syllabus qui accompagne le cours. Cet article fera au maximum 12 pages de 1800 signes (notes comprises). Des annexes sont jointes au texte incluant au moins iconographie et bibliographie.

Tous les travaux porteront donc sur un aspect de l'oeuvre de Khnopff. Les sujets seront diffusés sur l'UV dès la rentrée académique. Leur attribution se fera dès le premier cours selon le modèle, "premier arrivé, premier servi".

Durant l'année, le cours suivra les étapes de réflexion préalables à la rédaction, les modalités de la recherche et la pratique de la rédaction d'une argumentation scientifique à partir d'une hypothèse qui fonde la problématique de l'essai. Le cours se composera d'exemples qui seront gérés sous forme dialogue durant les séances. De courtes lectures préparatoires peuvent être demandées. Dans ce cas, elles seront disponibles sur l'UV.

LA PARTICIPATION ACTIVE EST VIVEMENT SOUHAITÉE.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

À partir d'un sujet donné, être capable de mener à bien une recherche qui dresse le panorama d'un sujet en le contextualisant ; en dégager un angle d'approche en définissant une problématique; argumenter en témoignant d'une maîtrise des enjeux de la discipline; articuler les arguments de manière

claire; faire preuve d'une capacité à croiser les méthodes; maîtriser la communication des idées dans une rédaction qui respecte les codifications académiques.

Pré-requis et co-requis

Connaissances et compétences pré-requises

Une bonne compréhension de l'art du XIXe siècle est souhaitable. Pour les étudiants et étudiantes qui ignorent la trame factuelle du siècle, la lecture de Cahn, Isabelle; Lobstein, Dominique et Watt, Pierre, Chronologie de l'art du XIXe siècle, Paris, Flammarion, 1998, 2008 est vivement conseillée.

Une maîtrise des conventions et méthodes de recherche telles que reprises dans le syllabus du cours : Clerbois, Sébastien; Draguet, Michel; Laoureux, Denis et Van Uytvanck, Margaux, *Outils de recherche*, conventions bibliographiques et modalités pratiques de rédaction d'un travail scientifique; HAAR-B-265 : Travaux dirigés : Art moderne et contemporain HAAR-B-4230 : Séminaire : Arts du XIXe siècle HAAR-B-5220 : Séminaire : Arts du XXe siècle, PUB, 2023.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

- > Encadrement du sujet de travail donné en début de cours et travail personnel de chacun sur base d'une direction et d'un appui du professeur et de l'assistante Gaëlle Marchand.
- > Dans le cadre du cours, exposé de différents modes d'approche disciplinaire en fonction de la thématique choisie et de la problématique à développer.
- > Exercices concrets dirigés pour établir une problématique valide.
- > Exercices encadrés par l'assistant ou l'assistante afin de maîtriser les conventions de recherche.

Contribution au profil d'enseignement

- > Mener une recherche de manière autonome en maîtrisant les institutions ressources et les outils disponibles.
- > Circonscrire un sujet et en dégager une problématique.
- > Dominer l'exercice de la contextualisation.
- > Établir une bibliographie de travail cohérente.
- > Maîtriser les conventions académiques de restitution d'une source ou d'établissement d'un appareil critique.
- > Rédiger de manière structurée et convaincante une argumentation.
- > Gérer des annexes

Références, bibliographie et lectures recommandées

Sur l'art belge :

Roberts-Jones, Philippe (Dir), Bruxelles fin de siècle, Paris, Flammarion, 1990 (réédité chez Taschen à Cologne)

Sur le Symbolisme :

Rapetti, Rodolphe, Le Symbolisme, Paris, Flammarion (Champs), 2016

Sur le Symbolisme en Belgique :

Draguet, Michel, *Le symbolisme en Belgique*, Bruxelles, Fonds Mercator, 2005, 2010 (2-avec une iconographie différente)

Sur Khnopff :

Fernand Khnopff, Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, 2003-2004.

Draguet, Michel, Fernand Khnopff, Bruxelles, Fonds Mercator, 2018.

Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Une permanence est organisée à l'issue de chaque cours de 16:15 à 17:15.

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Chaque étudiant et étudiante enverra son travail ainsi que les annexes via email ou WeTransfer à l'adresse de l'assistant ou assistante le premier jour de la session de janvier avant 18:00. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Le travail fera l'objet d'une lecture qui tiendra compte : de la qualité des annexes documentaires ainsi que du respect des normes et conventions enseignées en BA ; de la forme et du langage (en ce l'orthographe) ; de la qualité de la recherche ; du bien-fondé de la problématique et de la qualité de la démonstration et des arguments. Si la première partie de l'examen – à savoir

la correction de l'article – est réussie, une discussion est menée quant au dernier aspect de l'évaluation afin de pousser plus loin l'appréciation de l'argumentation et de sa contextualisation.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Le travail fera l'objet d'une lecture qui tiendra compte :

- > de la qualité des annexes documentaires ainsi que du respect des normes et conventions enseignées en BA pour 20 points
- > de la forme et du langage (en ce l'orthographe) pour 20 points
- > de la qualité de la recherche pour 20 points
- > du bien-fondé de la problématique pour 20 points
- > de la qualité de la démonstration pour 20 points

Un travail qui n'obtient pas la moitié pour une des deux premières catégories est d'emblée conduit à être recommencé

La cote du travail est ramenée à une note sur 80. Si le travail a obtenu une note inférieure à la moitié pour les deux premiers critères d'évaluation ou si elle est inférieure à 40/80, la seconde partie de l'examen est automatiquement suspendue et reportée à la réussite de la première partie.

Après la séance de correction du texte, si la cote est supérieure à 40/100 et si les deux premiers critères d'évaluation ont obtenu au minimum la moitié des points, une discussion sur le contenu du travail sera évaluée sur 20 points. La note – qui, par ailleurs tiendra compte aussi de la participation au cours – évaluera la capacité de l'étudiant ou de l'étudiante à communiquer verbalement le résultat de ses recherches et à argumenter en cas d'opposition.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-HHAAR | Master en histoire de l'art et archéologie, orientation générale | finalité Didactique/bloc 1, finalité Pratique de l'archéologie/bloc 1, finalité Pratique de l'histoire de l'art/bloc 1 et finalité Musées et conservation du patrimoine mobilier/bloc 1